

Charte de l'environnement du lycéen CAMUSIEN



- ✓ **Ne pas gaspiller l'eau dans l'établissement**
- ✓ **Privilégier la lumière naturelle = ouvrir les stores**
- ✓ **Eteindre les lumières après les heures de cours, Fermer les fenêtres**
- ✓ **Déposer les papiers non froissés dans les cartons mis à disposition dans les salles de classes**
- ✓ **Déposer les stylos usages, cartouches d'imprimante, piles, téléphones portables dans les conteneurs prévus à cet effet**
- ✓ **Ne pas brancher son portable à l'intérieur de l'établissement**
- ✓ **Ne pas détériorer le matériel mis à disposition**
- ✓ **Eteindre les ordinateurs**
- ✓ **Trier les déchets à la cantine et dans les salles de cours**
- ✓ **Jeter ses débris dans les poubelles adaptées**
- ✓ **Ne pas jeter les chewing-gums par terre**





Albert Camus
Lycées

Quelques propositions.....

- Acheter des produits Bio
- Faire pédaler les professeurs pour obtenir de l'électricité
- Installer des cendriers pour récupérer les mégots et en créer des objets
- Installer plus de poubelles avec des compartiments pour le tri
- Replanter quelques arbres/Planter des fleurs pour les abeilles
- Mettre une ruche supplémentaire
- Créer un jardin
- Fabriquer des nichoirs avec des objets de récupération.
- Installer un composteur pour les déchets verts de la cantine.
- Faire davantage de compost
- Installer un système de lumière automatique pour faire des économies d'électricité.
- Mettre un récupérateur d'eau de pluie.
- Installer des panneaux solaires
- Séparer les déchets : papiers.. Eviter le gaspillage : consommer ce que l'on mange
- Eviter les emballages /Privilégier l'emballage biodégradable
- Utiliser des ampoules basses consommation
- Privilégier le travail numérique des documents

